

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE DOSQUET**

Séance spéciale du conseil de cette municipalité tenue le lundi, 30 juin 2014, au local de la salle arrière de l'église à 19h30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Suzie Villeneuve
Mathieu Bibeau
Jessie Beaulieu
Michel Moreau
Claude Lachance
Carole Desharnais

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente.

La séance est ouverte à 19h30.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 30 JUIN 2014

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Travaux de la rue Bibeau.
3. Terrain de jeux.
4. Période de questions.
5. Fermeture de la séance.

14-06-7781

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance spéciale, tel que présenté.
Adoptée

14-06-7782

TRAVAUX DE LA RUE BIBEAU.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est maintenant propriétaire de l'ensemble de la rue Bibeau, après signature d'un acte de cession de la Ferme Celmar S.E.N.C en faveur de la municipalité de Dosquet;

CONSIDÉRANT QU'une partie de la rue n'est pas desservie par le réseau de rejet des eaux pluviales et que l'infrastructure de rue doit être révisée en certains endroits;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a décidé de procéder à des travaux en régie;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jessie Beaulieu, APPUYÉE par Monsieur Mathieu Bibeau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, DE retenir les services de la compagnie H. St-Pierre pour divers équipements et main d'œuvre dont un contremaître (65,00\$ de l'heure), un arpenteur (62,00\$ de l'heure), une pelle hydraulique (90,00\$ de l'heure), de retenir les services d'Excavation Tourigny pour l'approvisionnement en sable à 8,30\$ la tonne et de procéder à l'achat des matériaux auprès de la compagnie Juhoule distribution. Les employés municipaux participeront également aux travaux pour la pose des conduites et les raccordements si la loi nous le permet.

La municipalité défrayera des coûts supplémentaires pour l'achat des matériaux de conduites et d'approvisionnement de gravier selon les nécessités.

Les coûts des différents contrats reliés à ces travaux seront payés à raison de 25 000\$ au budget d'immobilisations 2014 et la balance à même le surplus accumulé.

Adoptée

2) TERRAIN DE JEUX :

Suivi sur les activités (Vaho, Valcartier, Fort Inverness, activité de création de cd et Pirates, le nombre d'inscriptions (35), etc.

PÉRIODE DE QUESTIONS

14-06-7783

FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 19h52.

ATTESTATION

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

Directrice générale

Maire

Directrice générale